

Indice genevois des prix à la consommation : stable en octobre 1996

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation reste stable en octobre 1996 et s'établit à 104,1 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement remonte à 0,9 %. Depuis le début de l'année, la hausse des prix atteint 0,8 %.

Dans l'alimentation, boissons et tabacs, l'indice recule de 1,0 % (en un an : - 1,5 %) en raison principalement d'actions de promotion.

Le mazout augmente de 19,2 % en un mois (en un an : + 47,5 %). Cette évolution assez brutale s'explique notamment par la tension qui règne en Irak et par des effets de stockage. Elle se répercute sur le groupe logement et énergie (en un mois : + 0,7 %; en un an : + 3,2 %).

Dans les transports et communications, l'indice se replie de 0,1 % en un mois (en un an : + 0,5 %). La hausse de l'essence est contrebalancée notamment par la baisse des pièces de rechange pour les véhicules.

Sur une base annuelle, la hausse des produits pétroliers contribue à raison de 0,5 point de pourcentage au taux de renchérissement enregistré (0,9 %).

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en octobre 1996

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	104,1	0,0	0,9
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	98,3	- 1,0	- 1,5
Habillement et chaussures	6,5	101,1	///	0,3
Logement et énergie	25,2	107,0	0,7	3,2
<i>logement</i>	22,0	105,9	///	2,0
<i>énergie</i>	3,2	114,6	5,3	11,1
Aménagement du logement	6,8	102,3	///	0,3
Santé	10,2	103,8	0,0	1,1
Transports et communications	11,4	102,8	- 0,1	0,5
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	101,7	///	0,4
Autres biens et services	14,7	110,4	///	0,7

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : **149,7**
 septembre 1977 = 100 : **184,0**
 septembre 1966 = 100 : **313,2**

23 octobre 1996

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67